

Directeurs techniques

16^e promotion

Observatoire de la formation



MARS 2024

À RETENIR

- > 5 élèves sont entrés en formation le 8 janvier 2024 pour une durée de 21 semaines. 5 ont répondu au questionnaire, soit un taux de retour de 100%.
- > Une promotion exclusivement masculine
- > Âge moyen : 40,8 ans
- > Première motivation : l'évolution de carrière
- > Première perspective professionnelle : faire carrière dans le métier de directeur technique.

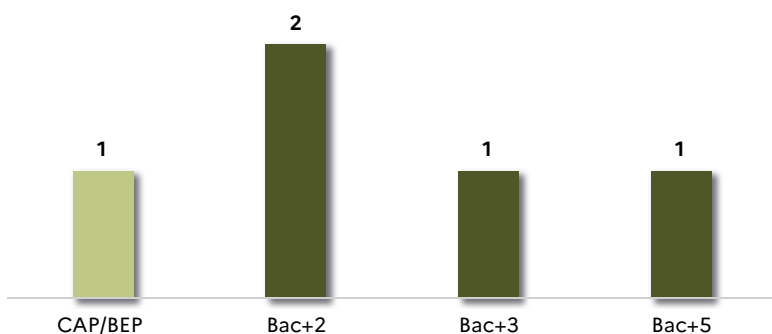
Profil sociodémographique

La 16^e promotion de directeurs techniques est exclusivement masculine et âgée de 41 ans en moyenne. Les âges s'échelonnent de 38 ans à 44 ans, la tranche d'âge des 35-39 ans étant la plus représentée.

À propos de leur situation matrimoniale, 2 agents sont en couple (ils sont pacsés), 2 sont célibataires et 1 est divorcé. Trois répondants sont parents, ils sont chacun père de 2 enfants.

Les origines géographiques des agents sont variées, avec trois agents en provenance du nord (Dijon, Lille et Strasbourg), et deux du sud (Lyon, Toulouse).

Graphique 1 : Diplôme le plus élevé obtenu – Effectifs



La majorité des répondants sont titulaires d'un diplôme supérieur au bac : deux ont validé un bac+2, un agent possède un bac+3, et un est diplômé d'un bac+5. Un agent a pour diplôme le plus élevé un CAP ou BEP.

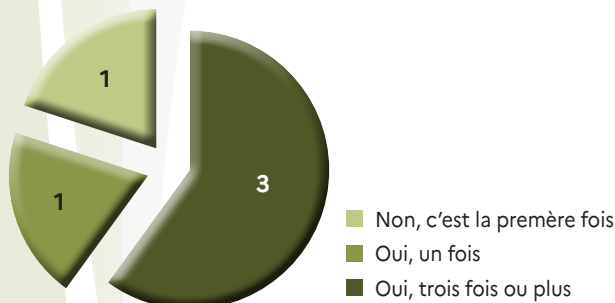
Les domaines de diplôme des élèves sont peu variés : trois répondants mentionnent le BPT / l'architecture, et un autre l'industrie.

Concours et expériences professionnelles dans l'AP

Les répondants sont issus du concours interne (3) ou externe (2).

La principale source de connaissance du concours est le cadre professionnel, avec 3 mentions. Internet est cité par une personne, et une autre mentionne le bouche à oreilles.

Graphique 2 : Aviez-vous déjà tenté le concours de directeur technique ? – Effectifs

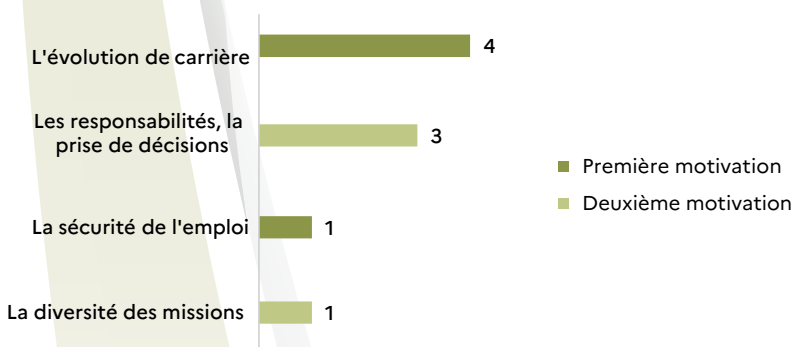


En majorité, les agents se présentaient au concours de directeur technique pour première fois (3 personnes). Un agent le tentait pour la deuxième fois, et un autre pour la quatrième fois ou plus.

Par ailleurs, le concours de directeur technique constituait le premier choix de tous les répondants.

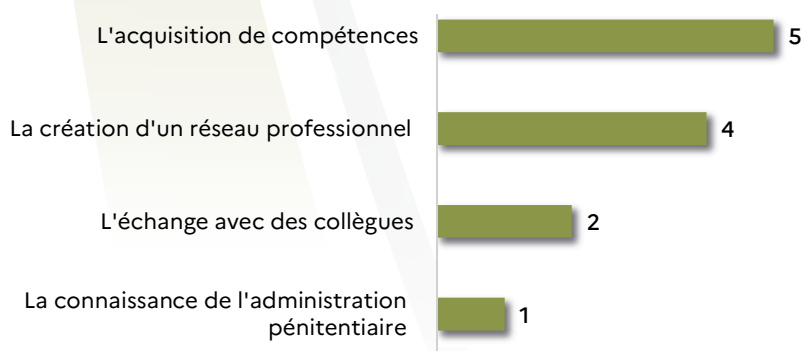
Motivations et perspectives professionnelles

Graphique 3 : Motivations à devenir directeur technique – Effectifs¹



Les premières motivations des répondants à devenir directeur technique sont l'évolution de carrière (4 concernés en première motivation) ainsi que les responsabilités et la prise de décisions (3 en seconde motivation). La sécurité de l'emploi est mentionnée en première motivation par une personne, et la diversité des missions par une autre en seconde motivation.

Graphique 4 : Attentes envers la formation – Citations (plusieurs réponses possibles)



Les attentes des directeurs techniques envers la formation sont diverses, mais l'une d'entre elles est citée par tous les répondants : l'acquisition de compétences. Quatre agents mentionnent la création d'un réseau professionnel, deux espèrent pouvoir échanger avec collègues, et un répondant est en attente de connaissances relatives à l'administration pénitentiaire.

¹ Un agent n'a pas précisé de deuxième motivation.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

<http://www.enap.justice.fr/elevés/index.php>

Responsable de l'observatoire : laurent.gras@justice.fr

Chargées d'études : pauline.castaing@justice.fr - cecilia.lagarde@justice.fr

scannez pour accéder
à la page internet de
l'observatoire de la
formation



MARS 2024